

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Syndicat : Appel à candidatures

Lors de l'Assemblée Générale 2021 qui aura lieu le 12/06/2021 nous serons amenés à élire de nouveaux syndics conformément à l'article 16 de nos statuts.

Deux sièges sont à pourvoir sur les 6 que compte le Syndicat:

- pour une durée de trois ans (tiers sortant): Mandat de Michel REDON (élu le 24/03/2018) .
- pour une durée de trois ans (tiers sortant): Mandat de Patrice VANNESSON (élu le 24/03/2018).

Afin de préparer ces élections, nous lançons donc dès maintenant un appel à candidature pour ces deux mandats de syndics.

Que celles et ceux qui souhaiteraient intégrer le Syndicat se fassent connaître auprès du secrétaire de l'ASL et nous retournent la déclaration figurant ci-dessous au plus tard le 6 juin 2021 à :

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres - 3, domaine du Bois de Chartres 33760 TARGON

Le Syndicat est ouvert à tous et ne demande qu'à s'enrichir de nouvelles idées. La fonction de syndic ne réclame aucune compétence particulière, seulement l'envie de s'investir dans la gestion du domaine au sein d'une équipe.

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres – 3, domaine du Bois de Chartres 33760 TARGON - Siren 352 100 481 www.boisdechartres.org

\	×.
~	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~



Déclaration de candidature au Syndicat

Je soussigné(e) :		
membre de l'ASL		
des propriétaires d	lu Domaine du Bois de Chartres et agissant en qualité de :	
	propriétaire, propriétaire indivis, usufruitier (rayer la mention inutile)	
du lot nº	déclare me porter candidat à l'élection du Syndicat de l'ASL.	

Signature du membre

À retourner au plus tard le 6 juin 2021 à :

ASL des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres 3, domaine du Bois de Chartres 33760 TARGON

Targon, le	`